

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2019

Le 7 février 2019 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Robert HOUDIN, 1^{er} adjoint, en remplacement de M. Philippe LAMOUREUX, Maire empêché.

Présents : M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Olivier LAROCHE, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Raphaël PILLEBOUE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS, Mme Maryse PRETS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Philippe LAMOUREUX a donné pouvoir à M. Raphaël PILLEBOUE

Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Absente : Mme Suzanne BRETON

Secrétaire : M. Frédéric DEJENTE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17/01/2019

2. Affaires générales :

- ♦ Renouvellement de la convention avec SPA 41 pour un montant de 1 321.67 € : 17 voix pour
- ♦ MSP : cabinet infirmier : Fixation du loyer et des charges : 110 € TTC et 40 € de provision de charges locatives : 17 voix pour

3. Finances :

- ♦ Renouvellement du contrat de location du matériel informatique avec la Sté Rezonance Informatique pour un montant de 8 424 € TTC et 194.88 € TTC : 17 voix pour
- ♦ Achat d'un logiciel et d'une assistance juridique pour la gestion des cimetières pour un montant de 22 247.76 € TTC : 17 voix pour
- ♦ Demande d'assujettissement à la TVA auprès du SIE (Service des Impôts des Entreprises) pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en MSP ainsi que pour les loyers des locaux professionnels : 17 voix pour

4. Ressources humaines :

- ♦ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le remplacement d'un agent en disponibilité : 16 voix pour et 1 abstention

5. Fêtes et cérémonies

- ♦ Choix des dates à retenir auprès de l'Association Musicale de Suèvres : les dates retenues par le conseil municipal sont les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- ♦ Festivités du 14 juillet : le coût du spectacle pyrotechnique s'élève à 3 000 € TTC (montage et tir compris) : 15 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre
- ♦ Choix de l'animateur pour le bal du 14 juillet : Le « DJ NICOX 41 » a été retenu pour un montant de 450 €. 15 voix pour et 2 abstentions

6. Coopération intercommunale

- ♦ Tourisme : Piste cyclable le long de la RD 2152 entre la ville de Mer et la voie communale dite de Levrault sise à Suèvres : Signature de la convention : 14 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre
- ♦ CCBVL : Conseil communautaire du 31/01/2019 : un dossier DETR a été déposé par la CCBVL pour l'acquisition et la réhabilitation de l'épicerie de Suèvres.

7. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Le rallye historique du Loir et Cher fera une halte à Suèvres le 21 septembre vers 17 h 00.

Fait à Suèvres, le 18 février 2019
Pour le maire empêché : Jean-Robert HOUDIN – Premier Adjoint